

9 mai 2025 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse du Président de la République avec le Premier ministre polonais Donald Tusk à Nancy.

Emmanuel MACRON

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames, Messieurs les ministres, Monsieur le Maire, merci pour votre accueil. Mesdames, messieurs les parlementaires, Madame la Députée européenne, mesdames, messieurs les maires, les élus, Madame la Présidente du Conseil départemental, monsieur le président du Conseil régional, madame la préfète, mesdames et messieurs en vos grades et qualités, laissez-moi vous dire combien nous sommes heureux. Je crois que je parle en notre nom à tous deux, d'être à vos côtés aujourd'hui pour signer ce traité d'amitié et de coopération renforcée entre la Pologne et la France.

Il y a évidemment les symboles, l'histoire, je vais y revenir, mais il y a ce que nous ressentons aujourd'hui et ce que les habitantes et les habitants, par leur accueil, ont témoigné, et l'atmosphère qui règne à la préfecture, puis dans cet hôtel de Villiers. Je veux remercier nos deux ambassadeurs et l'ensemble de nos équipes diplomatiques pour l'immense travail qui a été fait pour parachever, justement, ce traité. Alors, il s'agit d'abord d'amitié, comme je le disais. L'amitié franco-polonaise est une alliance de cœur qui plonge ses racines à travers les siècles et qui est, au fond, constitutive de l'histoire européenne. Dès 1573, Henri DE VALOIS, duc d'Anjou, est élu roi de Pologne, roi éphémère, devenu plus tard Henri III de France, et qui laissa, je crois, un souvenir marquant à Cracovie. Puis, il y eut, au XVIIIe siècle, un lien intime, familial, grâce à Stanislas LESZCZYNSKI, ancien roi de Pologne, trouvant à Nancy une terre d'accueil et d'expression, laissant dans la ville une empreinte indélébile, et Duc de Lorraine ouvrant à la transformation de la ville, mais aussi son rapprochement avec le royaume de France. Et sous son impulsion, oui, la ville devint un foyer des Lumières, un point vivant entre la culture polonaise et l'esprit français, et nous l'avons encore vu sur cette place qui porte son nom tout à l'heure. Au XXe siècle, Nancy, son maire l'a rappelé tout à l'heure, accueillait de nombreux Polonais, et toute la région et, puis-je dire, tout le pays, notamment après la Première Guerre mondiale, nourrissant l'économie locale, tissant des liens durables entre familles et générations. En 1988, le jumelage avec Lublin, confiant de cette complicité fraternelle, favorisant les échanges scolaires, culturels, universitaires. Et Nancy continue d'honorer cette histoire, qui est un symbole vivant de ce que l'Europe sait faire de mieux, transformer la mémoire en dialogue et les peuples en alliés. Et c'est ce que vient sceller ce traité d'amitié et de coopération renforcée.

D'abord, en parlant de défense et de sécurité, nous partageons avec le Premier ministre une conviction claire et forte. Nous avons besoin d'une Europe unie, forte, souveraine et compétitive, et notre travail en commun, Pologne et France, peut y apporter une contribution décisive. Nous avons une responsabilité centrale, la paix et la sécurité sur notre continent, que l'agression russe contre l'Ukraine tente de remettre en cause depuis plus de 3 ans, oserais-je dire depuis plus de 10 ans. Cette responsabilité passe d'abord par notre soutien résolu à l'Ukraine pour parvenir à un cessez-le-feu, créer les conditions d'une paix robuste, durable, fondée sur des garanties de sécurité solide pour l'Ukraine. La Pologne assume ce semestre la présidence du Conseil de l'Union européenne. Et avec la Pologne et nos partenaires européens, nous avons décidé d'assumer une plus grande part de notre responsabilité pour notre propre défense. Et ce réveil stratégique pour la défense européenne, nous l'accélérons depuis le Conseil européen du mois de mars, afin de mobiliser des financements publics et privés et investir massivement dans la base industrielle et technologique de défense européenne. Nous savons en effet que cette indépendance, cette autonomie stratégique ne passeront que par une capacité accrue des Européens à produire leurs propres instruments de défense, leurs propres armes, leurs propres munitions, à développer une culture commune, à procéder à des opérations conjointes, mais également dans tous les domaines de dépendance, qu'il soit de recherche technologique, industrielle, devraient renforcer l'autonomie européenne. C'est en cela que le traité de Nancy contribuera grandement à renforcer celle-ci, puisqu'il fonde une coopération bilatérale sur chacun de ces points.

Dans ce traité de Nancy, nous avons décidé d'envoyer un signal très clair également, en intégrant une clause de défense et d'assistance mutuelle dans le prolongement de nos engagements communs dans le cadre de l'OTAN et de l'Union européenne. C'est un partenariat de défense véritablement intégré que nous voulons construire. Ça ne se substitue ni à l'OTAN ni à l'Union européenne, mais cela vient renforcer, opérationnaliser ce lien qui existe déjà. De la même manière, nous actons une préférence européenne qui nous permettra de renforcer notre capacité à produire ensemble, et pas simplement à accroître nos dépenses pour acheter ce qui est produit par d'autres. Avec Monsieur le Premier ministre, nous avons voulu se traiter parce que nous sommes tous deux convaincus de la nécessité de hisser notre relation bilatérale à un niveau stratégique inédit et de mettre en place un dialogue étroit entre nos gouvernements, nous-mêmes, tous les acteurs de notre relation, pour mettre en œuvre avec détermination les engagements qui sont pris aujourd'hui. Nos coopérations économiques vont s'intensifier, avec un forum économique bilatéral, un dialogue annuel de haut niveau sur le nucléaire civil, une coordination industrielle renforcée, notamment en matière de défense et de transport. Nous voulons enfin que la relation franco-polonaise soutienne notre ambition commune pour l'Europe, cette Europe de souveraineté industrielle que j'évoquais, réduisant les dépendances stratégiques, et nous avons ciblé plusieurs technologies d'avenir, l'intelligence artificielle, le quantique, les biotechnologies, l'énergie, le spatial, la défense.

Cette Europe de la compétitivité qui assume en effet et défend ses intérêts propres, défend aussi une concurrence loyale, c'est-à-dire protège partout où celle-ci ne l'est pas, afin de préserver l'intégrité de nos chaînes de valeur, protéger nos secteurs stratégiques ou sensibles, qu'il s'agisse de l'industrie, des matériaux, je parle en connaissance de cause dans cette ville, ou de notre agriculture. Enfin, ce traité nous donne des outils concrets pour répondre aux défis auxquels nous faisons face, pour protéger nos valeurs, nos démocraties, nos États de droit, notamment en actant une coopération renforcée pour lutter contre les ingérences étrangères, les cyberattaques ou tout ce qui menace nos démocraties. Et vous l'avez compris, mesdames et messieurs, nous venons avec ce traité, sceller, reconnaître une amitié profonde qui s'est nourrie de ces échanges, de ces vies croisées et parfois de ces destins augustes. Mais nous venons sans doute aussi ouvrir une nouvelle page qui seule rendra possible l'histoire européenne de demain, en fermant une page sombre qui s'est ouverte dans les années 30 du siècle passé. Lorsqu'à l'ouest de l'Europe, on a cru un moment que la progression nazie ne nous touchait pas et que nous ne nous sommes pas intervenus, y compris lorsqu'une ville qui vous est chère, Monsieur le Premier ministre, Gdańsk, était attaquée.

Puis, un deuxième temps, lorsqu'en 1947, nous avons laissé tomber un rideau de fer qui a séparé l'Europe et qui a privé l'Europe centrale de la prospérité à laquelle elle avait droit. C'est pourquoi, même si ce rideau était tombé depuis 1989, même si la Pologne et beaucoup d'autres avaient rejoint le cours naturel de leur Europe, et même si depuis plus de 20 ans, vous avez rejoint l'Union européenne, il faut bien le dire, il y avait toujours un doute, il y avait toujours des différences. Peut-être ne voyions-nous pas la Russie comme un même risque existentiel. Les dernières années nous ont réconciliés. Et peut-être continuiez-vous de croire encore que la garantie américaine valait pour tout, et valait en tout cas mieux que les autres Européens. Nous n'avions pas véritablement démontré le contraire. Avec ce traité, nous ouvrons une nouvelle page, celle par laquelle nous bâtissons une solidarité irréversible, une confiance bâtie à travers les crises, et en particulier celles de ces dernières années, et une volonté d'assumer à l'égard de nos peuples et pour l'Europe le fait que, de Brest à Cracovie, l'Europe se tient ensemble. Et ce traité d'amitié, c'est aussi ça.

Nous sommes très fiers, en tout cas, qu'à Nancy, ce traité soit ainsi signé et qu'une nouvelle page de notre histoire bilatérale et européenne puisse ainsi s'ouvrir. Merci beaucoup.

Journaliste

J'ai une question au sujet du traité. Les temps ne sont pas faciles. On n'est pas sûrs que les Américains resteront en Europe. Et donc il y a beaucoup de Polonais qui se posent la question : quelle est la valeur de ces garanties ? Vous avez vous-même mentionné Gdańsk, la ville du Premier ministre Tusk. À cette époque, le 1er septembre 1939, on avait aussi un accord avec la France. La France n'est pas venue aider la Pologne. La Pologne est restée seule. Comment vous pourriez convaincre les Polonais aujourd'hui qu'en cas d'attaque de la Russie, bien sûr, pas de l'Allemagne, cette fois-ci ce sera différent ? Je sais qu'il y a cette doctrine d'ambiguïté stratégique en France. Mais peut-être qu'il y a des moyens, par exemple, d'avoir des troupes françaises en Pologne ou d'autres moyens qui montreraient que la France, cette fois-ci, est très sérieuse.

Et deuxième question, si je peux : la situation politique en France est aussi compliquée. On ne peut pas exclure que dans deux ans, ce sera Marine LE PEN ou Jordan BARDELLA qui vont être élu président. Marine LE PEN qui est très pro-Russe, ou en tout cas, beaucoup de fois, elle l'a dit. Quelle sera la valeur de ce traité à ce moment-là si Marine LE PEN ou Jordan BARDELLA sont à l'Élysée ? Merci beaucoup.

Emmanuel MACRON

D'abord, je vais essayer de remettre en perspective où nous sommes. Il y a un fait fondamental qui a changé après la Deuxième Guerre mondiale, c'est que nous avons créé l'OTAN avec des mécanismes de solidarité qui n'existaient pas précédemment, dont le fameux article 5 dont on parle tant et tant. Et cela, nos 2 pays l'ont. Et c'est un vrai changement par rapport à la situation de 1939 que vous rappelez.

La deuxième chose, c'est que nous sommes convaincus, et je plaide cela depuis 8 ans, qu'il faut renforcer le pilier européen de l'OTAN, non pas pour en sortir, non pas pour affaiblir l'OTAN, mais parce que, soyons lucides, ce que nous demandent nos alliés américains, administration après administration, et d'ailleurs de manière assez bipartisane, c'est de prendre davantage notre part. Et donc notre sécurité doit davantage nous incomber. C'est légitime. Et donc c'est pour ça que je crois dans une Europe de la défense qui n'est pas une alternative à l'OTAN, mais qui se consolide en son sein. C'est tout le sens des dernières décisions que nous avons prises, du moment historique de mars 2022, de notre Sommet de Versailles où nous actons l'autonomie stratégique, et en matière économique et de défense, nous voulons faire davantage, et c'est dans cet esprit que s'inscrit ce traité. Préférence européenne, coopération, et avec une clause, en effet, de renforcement de solidarité. Et qu'apporte cette clause ? Elle met en œuvre de manière opérationnelle les solidarités qui sont prévues dans nos textes, qu'il s'agisse de l'OTAN ou des textes de l'Union européenne qui prévoient aussi cela. Ça, ça n'existait pas en 1939, c'est différent. Et on avance, si je puis dire, une étape supplémentaire sur le plan bilatéral, en la densifiant, en la crédibilisant. Vous avez, dans le cadre de l'OTAN, des troupes américaines qui sont déployées en Europe.

Les États-Unis représentent environ un tiers de l'effort militaire fait par l'OTAN sur notre flanc Est. S'ils venaient demain à se retirer totalement, évidemment que ce serait un changement massif, et évidemment que nous ne le souhaitons pas. Mais alors, nous nous organiserions, et nous, Européens, saurions faire face. Mais je vous le dis, notre souhait, c'est qu'ils restent, c'est de continuer à les engager, mais c'est aussi de nous renforcer pour moins dépendre de l'arbitrage de décisions qui ne sont pas les nôtres. Et c'est tout le sens, d'ailleurs, de l'accroissement historique des dépenses militaires que la Pologne fait, qui est un des niveaux les plus élevés de l'Europe. C'est le plus élevé, je crois, autour de 5 % de son Produit Intérieur Brut. Et c'est celui que la France fait depuis maintenant 8 ans avec deux lois de programmation militaire qui auront d'ailleurs conduit à doubler le budget de nos armées, avec des efforts supplémentaires que nous aurons à faire. Et la conviction qui est la nôtre, c'est que ce traité, par les choix de coopération, par la clarté des clauses de solidarité, est un vrai changement et donne encore plus de robustesse à ces accords.

Enfin, sur les événements politiques à venir, vous l'avez noté, nous sommes des démocraties. Est-ce que ça nous rend plus faibles ? Non. Dans quelques semaines, la Pologne aura à voter pour des élections présidentielles où deux camps, deux rapports à l'Europe seront posés. Ce sera pareil en France en 2027, comme c'était le cas précédemment. Et moi, j'ai confiance dans nos peuples. Je pense qu'en tout cas, les événements d'hier et d'aujourd'hui nous montrent une chose. Nous ne pouvons pas réussir tout seuls. Et la réponse n'est pas dans un nationalisme étreint. La paix par l'Europe, la paix pour les Européens par une plus grande solidarité et une coopération en matière économique et militaire sont plus que jamais décisives pour nos pays. Et je pense que ce sens de l'histoire triomphera malgré toute vicissitude. C'est pourquoi je pense que ce qui est signé aujourd'hui à Nancy est éminemment solide.

Journaliste

En ces temps incertains et au regard de ce traité qui entend réparer les traumatismes passés en cas de menace sur la Pologne, la France serait-elle capable d'agir en moins de 30 jours, Monsieur le président ? Et en termes de dissuasion nucléaire, qu'entendez-vous, Monsieur le président, par rendre opérationnel l'article 5 de l'OTAN et le traité de l'Union européenne ? Qu'entendez-vous par opérationnel ? Comment cela peut-il se passer concrètement ? Qu'est-ce que ça veut dire pour une puissance nucléaire comme la France et pour un pays comme la Pologne ? Merci.

Emmanuel MACRON

Sur les capacités d'engagement des forces armées, les modes de décision dont dispose la France par sa Constitution, l'organisation de nos armées, les investissements constamment faits et la qualité de ses hommes et de son commandement font que je n'ai aucun doute sur le fait que, oui, un tel déploiement serait possible face à une agression. Et si le pire devait peut-être venir, j'en veux pour preuve que lorsque la Russie a décidé de cette guerre d'agression contre l'Ukraine en février 2022, nous avons pu en 5 jours déployer des troupes en Roumanie. Aucun autre pays européen n'a pu le faire aussi vite et avec une telle masse. Donc, nous avons cette possibilité et elle sera évidemment activée si une telle agression venait à voir le jour.

Pour ce qui est de la clause de solidarité qui est dans ce traité signé, elle implique l'ensemble des composantes. Et comme vous le savez, c'est la plus grande discrétion qui entoure la dissuasion nucléaire. Mais en la matière, nous avons une doctrine. Elle existe d'ailleurs depuis les années 60, de manière verbalisée, avec beaucoup de prudence, parce que son ambiguïté conditionne son efficacité. Et depuis les années 60, avec les propos du Général de Gaulle, la dimension européenne de cette dissuasion a été affirmée. Et elle a été constamment réaffirmée par tous mes prédécesseurs. Et j'ai pu le faire moi-même il y a quelques années. Ce qui veut dire que dans la prise de décision de ce que sont les intérêts vitaux, les intérêts de nos principaux partenaires sont intégrés. Voilà.

Journaliste

Est-ce que ce traité sera suivi des marchés dans le domaine de la défense, des contrats concrets ? Et si oui, quelle sera leur portée ? Et puis, est-ce que ce traité veut dire qu'il y aura des exercices communs franco-polonais en Pologne militaire ?

Emmanuel MACRON

Le Premier ministre a parfaitement dit les choses. Pour répondre à votre question, nous signons là un traité d'amitié et de coopération. Il se déclinera ensuite de manière concrète, mais nous ouvrons des champs de partenariat qui n'avaient jamais été assumés en matière de défense, de nucléaire civil et sur beaucoup de champs économiques. Et ensuite, dans les cadres appropriés, les entreprises feront leur travail. La deuxième chose que je voulais mentionner, revenant sur les propos à l'instant du Premier ministre que je partage totalement, Notre Europe, trop longtemps, a été dépendante sur le plan de sa sécurité et de sa défense de l'allié américain. Ça n'est pas le cas de la France, qui a une histoire singulière dans l'Europe et qui a une armée aujourd'hui qui est l'une des plus efficaces du continent et qui est indépendante dans toutes ses capacités par rapport aux États-Unis.

Ce n'est pas le cas de l'Europe dans son ensemble. Pour autant, nous ne voulons pas l'autarcie. On ne veut pas se couper, se séparer, rester repliés sur nous. Mais au milieu, il y a un chemin, cette voie médiane que nous prenons, celle de l'autonomie stratégique qui fait que, sur tout ce qui est essentiel, nous voulons que ce soit européen et nous souhaitons coopérer avec nos alliés américains. Mais souhaiter coopérer avec un allié, ce n'est pas la même chose qu'en dépendre. C'est exactement ce que nous devons bâtir. Et donc, sur les années qui viennent, c'est le défi qui est celui de tous les gouvernements européens, bâtir l'autonomie stratégique de notre Europe. Et c'est exactement ce à quoi nous contribuons par ce texte. Enfin, oui, je souhaite qu'il y ait, et nous allons organiser, des exercices communs entre nos armées dans les mois qui viennent.

Journaliste

Volodymyr ZELENSKY annonce un Sommet demain de dirigeants européens à Kyiv. Vous y rendez-vous ? Et pour y porter quel message ? Deuxième question : Vladimir POUTINE a opéré une démonstration de force aujourd'hui à Moscou, à l'occasion des commémorations de la Seconde Guerre mondiale, aux côtés du président chinois notamment. Il a justifié la guerre contre l'Ukraine comme la poursuite de celle contre le nazisme. Comment réagissez-vous à ces propos et à ce rassemblement ? Et approuvez-vous la présence du Premier ministre slovaque ? Merci.

Emmanuel MACRON

Il y aura demain une réunion qui sera pour partie virtuelle, pour partie physique de ce qu'on appelle la coalition des pays partenaires pour la sécurité de l'Ukraine, que nous avons initiée en début d'année et nous participerons à cette réunion qui sera pour partie virtuelle, pour partie physique. Quant au voyage en Ukraine, pour des tas de raisons bien compréhensibles, on en parle rarement avant, mais j'ai toujours dit qu'en temps utile, je m'y rendrai, et je ne peux que réitérer cette formule.

Ensuite, pour ce qui est de la parade du 9 novembre à Moscou, elle dit quelques éléments très simples. D'abord, le président POUTINE est du côté de la guerre, pas du côté de la paix. Les propos belliqueux qu'il a pu réitérer, la réalité de chaque jour nous rappellent cela. Et ceux qui ont pu croire qu'il avait une velléité de paix en sont pour leur compte à ce stade. Et c'est tout le message que nous défendrons dans cette réunion de demain, c'est-à-dire notre volonté de bâtir une paix, mais une paix solide et durable. C'est-à-dire d'abord d'obtenir un cessez-le-feu de 30 jours, ce que nous soutenons avec les États-Unis d'Amérique, ce que le président ZELENSKY a accepté de manière inconditionnelle alors qu'il est l'agressé, afin que cette paix de 30 jours, qui puisse être garantie, supervisée par les États-Unis, et nous y apporterons notre contribution, aide à bâtir ce qui est nécessaire à une paix durable, les accords sur les territoires et des accords sur les garanties de sécurité dans la durée. C'est ça qui permettra une paix robuste, les garanties de sécurité étant ce qui dissuadera la Russie de recommencer le jour d'après, le jour d'après pouvant être quelques mois ou quelques années. Et l'expérience que nous avons eue entre les accords de Minsk et février 2022 nous a montré que c'est maintenant ce qu'elle cherche.

Sur les propos qui ont été tenus par le président POUTINE et la comparaison entre la situation que nous vivons et le nazisme, c'est une inversion des valeurs, mais il n'est pas le seul et il est désormais coutumier du fait. C'est un révisionnisme historique en même temps qu'une profonde erreur. Le nazisme est un totalitarisme qui avait ses spécificités. Le poutinisme est un impérialisme. Et il ne vit maintenant que par l'expansion territoriale, la menace des frontières internationalement reconnues et le désordre international.

À ce que je sache, l'Ukraine n'a jamais violé les frontières internationalement reconnues, ni exprimé quelque velléité que ce soit d'envahir son voisin. Et donc, celui aujourd'hui qui est la cause de la guerre, celui qui entretient la guerre et celui qui menace la paix et, ce faisant, l'ordre international, c'est le président POUTINE et personne d'autre. Quant à la présence du Premier ministre, j'ai rarement l'habitude de commenter les décisions faites librement par d'autres décideurs en Europe. Je ne suis pas sûr que ce soit la chose la plus opportune un 9 mai. Je ne suis pas sûr que ce soit la meilleure lecture de la deuxième partie du 20e siècle, mais il y a parfois des paradoxes. Oserais-je simplement rappeler qu'il y a eu une différence pour beaucoup de peuples entre Moscou hier et Bruxelles aujourd'hui, parce qu'il fait partie de ceux qui comparent ces deux capitales.

Si ma lecture de l'histoire est à peu près juste, Moscou fut une capitale subie. Bruxelles, pour nous tous, c'est une capitale européenne choisie, librement, par nos traités, par nos choix. Ça fait beaucoup de différence, même pour ceux qui ne veulent pas l'assumer. Aujourd'hui, c'est la journée de l'Europe, c'est celle où l'on célèbre les pères fondateurs, cette idée, nous la célébrons de manière formidable en signant ce traité d'amitié. Et je préfère penser à Schuman et à Monnet que de les faire se retourner sur eux-mêmes.